

3 juillet 2024

## Nouvelles dispositions pour faciliter l'accès aux navettes maritimes entre le Mont-Dore sud, Boulari et Nouméa

La province Sud a mis en place un service de navettes maritimes pour permettre à la population du Mont-Dore à se déplacer. Une quinzaine de navire dont des taxi-boats de 12 places, un bateau militaire affrété et un navire de 96 places desservent du lundi au dimanche, le Vallon-Dore, Boulari et à Port-Moselle à Nouméa.

À partir du jeudi 4 juillet, de nouvelles dispositions seront mise en place pour augmenter l'offre, fluidifier le trafic et réduire le temps d'attente.

- **Les créneaux avant 7h30 ou à partir de 16h sont réservés aux personnes prioritaires**

Tout passager pour être prioritaire devra justifier sa situation en fournissant à l'embarquement une attestation professionnelle, médicale ou de scolarité qui lui sera exigée.

[Un modèle d'attestation est disponible sur notre site internet.](#) Les passagers peuvent imprimer cette attestation ou la présenter depuis leur smartphone.

- **Les autres créneaux seront accessibles aux autres passagers mais rendus payants**

Si l'objet du déplacement ne permet au passager un embarquement prioritaire, il devra s'acquitter de la somme de 500 F pour un trajet. Les billets seront vendus par la SPL Sud Tourisme aux points de vente situés aux zones de départ des bateaux à Nouméa et au Vallon-Dore. Le paiement se fait uniquement par carte bancaire ou espèce. Aucun remboursement n'est possible.

→ Plus d'info sur les navettes maritimes Nouméa / Vallon-Dore / Boulari [ICI](#)

Les horaires des navettes maritimes sont mis à jour quotidiennement sur la page Facebook de la province Sud.

Pour le confort des passagers, des toilettes sont disponibles à Port-Moselle et au wharf du Vallon Dore.

### CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.